

SOMMAIRE :

Page 1

- Editorial
- Journées du patrimoine
- Cérémonie 11 novembre

Page 2

- Parcs photovoltaïques
- Nouvelle halle
- Aménagement

Page 3

- Cimetière
- Site Internet
- Etat civil

Page 4

- Urbanisme
- Rando « la 200ème »

Page 5 et 6

- Associations



INFO MAIRIE

Secrétariat :
Nathalie DUPIN

Ouverture au public :

Lundi et mercredi
de 15h00 à 18h30

Mardi et jeudi
de 8h30 à 12 h00

Permanence des élus :

Samedi

Contact :

Tél : 05.61.89.22.73
Fax : 05.61.89.20.94

contact@mairie-estancarbon.fr

www.mairie-estancarbon.fr



**Appli Panneau-
Pocket**



Editorial

Chères Estancarbonnaises, Chers Estancarbonnais,

Depuis la parution du précédent Trait d'Union de nombreux projets sont arrivés à terme, nous vous les présentons dans ce numéro. Ils sont la concrétisation d'un travail important en amont au travers des études, du financement et du suivi des travaux.

Toutes ces étapes sont longues et fastidieuses, mais nécessaires pour des investissements qui constituent une évolution de notre cadre de vie en tenant compte des changements sociétaux.

Répondre aux besoins présents et anticiper le futur, telle est la vocation de vos élus. Mais n'oublions pas le passé, les racines, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine Madame Claudine Loubens, villageoise, propose d'en raconter une partie.

Vous souhaitant une bonne période automnale,

Bien cordialement,

Daniel Soupène
Maire d'Estancarbon

Journées européennes du Patrimoine



Le dimanche 22 septembre à 10h30, rendez vous sous la Halle, place du Village. « Un petit tour au Bosquet » et revivre le monde rural de 1950 à 1955 conté par Claudine LOUBENS, estancarbonnaise et passionnée d'histoire.

Les échanges et anecdotes pourront se prolonger autour d'un moment de convivialité.

Commémoration du 11 NOVEMBRE

La cérémonie se tiendra le lundi 11 novembre, à cette occasion une gerbe sera déposée devant le Monument aux Morts.

Départ de la mairie à 11 h 15.

Elle sera suivie d'un moment de convivialité à la salle des fêtes.

Le vendredi 5 avril nous avons inauguré les 3 champs photovoltaïques qui sont désormais connectés au réseau électrique. Ce projet qui a déjà été présenté comporte un intérêt écologique évident, mais a été également réfléchi pour faire bénéficier aux villageois d'un tarif du KWh compétitif et non soumis à la spéculation. Il est toujours possible de rejoindre l'auto-consommation collective de ces parcs en se renseignant auprès d'Enercoop, porteur du projet, en écrivant à marine.du-bois@enercoop.org.



Nouvelle Halle (place du village)

Le dimanche 4 août, lors du traditionnel apéritif offert par la municipalité à l'occasion de la fête du village, a eu lieu l'inauguration de la halle qui, désormais, embellit le centre de la place du village. Cet édifice unique accroît le patrimoine communal et met en valeur le savoir-faire de nos artisans locaux, notamment l'entreprise Lormant qui a conçu et réalisé pour ce projet une charpente exceptionnelle.

Ce lieu est propice à l'organisation d'événements festifs et de partage !



Aménagement

Nous informons les amateurs de randonnées que la Communauté de Communes a balisé et identifié sur l'application Rando Comminges (à télécharger sur les smartphones), 162 parcours sur le territoire. L'un d'eux traverse notre commune, il s'agit du sentier : Landorthe « Sentier des deux Villages », à découvrir !





L'évolution des modes de vie se retrouve aussi dans les rites funéraires. Ainsi, les crémations représentent une part toujours plus importante des obsèques. Pour accompagner cette évolution 12 nouveaux emplacements de 4 places ont été construits pour agrandir le columbarium.

De plus le cimetière propose un puits permettant de disperser, légalement, les cendres des défunts. Cette action, gratuite, nécessite une simple déclaration en mairie et permet de disposer d'un lieu de recueillement identifié : le Jardin du souvenir.

Cet investissement d'un montant de 9 491.67 HT a été financé grâce aux subventions perçues du Conseil Départemental à hauteur de 3 796,67 € et de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges à hauteur de 1 500 €.

Site internet

La mairie dispose d'un nouveau site internet. Démarches administratives, vie municipale, associative,

....

Vous avez une interrogation? La réponse se trouve sur www.mairie-estancarbon.fr

Nous remercions tout particulièrement Nathalie Dupin, secrétaire générale de la mairie, pour son investissement dans ce projet.

ETAT-CIVIL

* Décès

- ◆ Mr AIXALA OLIVARES Ismael, le 9 novembre 2023
- ◆ Mme CLERMONT Denise, le 3 janvier 2024
- ◆ Mr GABARROT Alexandre, le 11 février 2024

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

* Mariages

- ◆ Mr MARAIS Joël et Mme BONALDO Marie-Hélène, le 25 mai
- ◆ Mr MARTINS Joël et Mme GAGO Cristina, le 27 juillet

* Naissances

- ◆ Mr BODET Arthur, le 8 décembre
- ◆ Mr BOURY Elouan, le 27 décembre
- ◆ Mr STEPHAN Dwayne, le 29 juin
- ◆ Mlle FUZERET Rosalya, le 17 août
- ◆ Mr BOUILLON MOUCHEL Léony, le 29 août



Urbanisme

Dans le Trait d'Union n°70 nous expliquions le projet d'un nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) porté par la Communauté de Communes des 5C et qui réglera l'urbanisme de la commune dans les années à venir. Après 5 ans de travail ce projet arrive à terme et se clôture par une enquête publique qui se déroulera du 30 septembre au 2 novembre.

- ♦ Le dossier complet du PLUI sera consultable par le public :
 - En format papier et numérique à la mairie de Saint-Gaudens aux jours et heures d'ouverture
 - sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.coeurcoteaux-comminges.fr>
 - sur le registre numérique : <https://www.registrenumerique.fr/plui-coeur-plaine-de-garonne>
 - la permanence du commissaire enquêteur est indiquée dans l'avis et s'effectuera à la mairie de Saint-Gaudens
- ♦ Le public peut effectuer les requêtes :
 - sur les registres d'enquête format papier à la mairie de Saint-Gaudens
 - par courrier postal adressé à la mairie de Saint-Gaudens
 - sur le registre numérique et lors des permanences des commissaires enquêteurs

Travaux Voirie

Secteur par secteur, tous les ans nous programmons des travaux routiers afin de maintenir notre voirie en bon état. Cette année, l'accotement d'une partie du chemin de l'Eglise (bas de la côte qui se dirige vers le château) a été busé afin de sécuriser cette portion.

De même, le bas de la côte du Château en direction du chemin de la Rivière a été remblayé et sécurisé. Quant au chemin Latéral, il sera rénové dans sa partie goudronnée, le chemin de la Roche sera également rénové sur sa partie basse. Une rénovation du chemin des Traverses a été également réalisée dans le tronçon voie communale.

Enfin, une partie du chemin des Bouzigues a été rénovée afin de permettre l'accès à une habitation neuve.

Rando Estancarbonnaise « la 200 ème »

La rando estancarbonnaise a quinze ans.

Elle totalise à ce jour, 199 sorties.

La Fréquence des randonnées est de une par quinzaine, le Dimanche après midi.

Les possibilités de balades sont variées, du Piémont Pyrénéen aux plaines commingeoises... La distance moyenne des marches est d'une dizaine de kilomètres.

La reprise des randonnées est prévue pour le dernier dimanche de septembre. Ce sera la 200ème sortie et les membres du groupe auront certainement à cœur d'y participer et de la fêter !

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux marcheurs.

Si vous aimez la nature, la marche et la convivialité, alors n'hésitez pas rejoignez nous en contactant le foyer rural par mail : foyerrural.estancarbon@gmail.com



Foyer rural

Le Foyer Rural propose plusieurs activités sportives tout au long de l'année (programme affiché à la salle polyvalente). Reprise des cours le 9 septembre..

- * Le lundi de 18h30/19h30 : **Gym-Pilates** avec Pierre Sanssené
- * Le mardi de 18h/19h : **Yoga** avec Manu Fontich et de 19h30/20h30 : **Hiit - Circuit training - Renfo musculaire** avec Karine Senac
- * Le jeudi de 17h30/19h : **Qi gong** avec Liliane Kuhn (18h30/20h du 6/11 au 04/04)
- * Le vendredi de 10h30/11h30: **Gym douce** avec Karine Sénac et à 21h : **Belote** avec Jean Soubiran
- * Le dimanche : **Randonnée** avec Denis Zingaretti (programme affiché à la mairie).

- Soirée Théâtre le samedi 19 octobre à 20H30 / Entrée 10€ / Gratuit pour les (- 10 ans)
- Le traditionnel repas " vin nouveau" : 30 novembre 2024, animation: groupe Les Cigales

Contact: foyerrural.estancarbon@gmail.com / 06.71.23.88.43



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes tient à remercier les villageois d'avoir contribué à cette jolie fête.

Nous vous donnons à présent rendez-vous pour le réveillon de la Saint-Sylvestre ! Attention, les places seront limitées. !!

Préparation des Aubades 2024



Foot Entente Landorthe-Labarthe-Inard-Estancarbon-Savarthès

Les joueurs de l'ELLES ont repris le chemin des stades depuis un bon mois.

Il y aura toujours 4 équipes séniors, dont l'équipe féminine, 2 équipes de U16 avec la 1 au niveau régional et l'école de foot des U6 au U13.

Sur le plan technique, Christophe MIRALES est le nouvel entraîneur de la 1 et Majid LAGHRISSI celui de la 2.

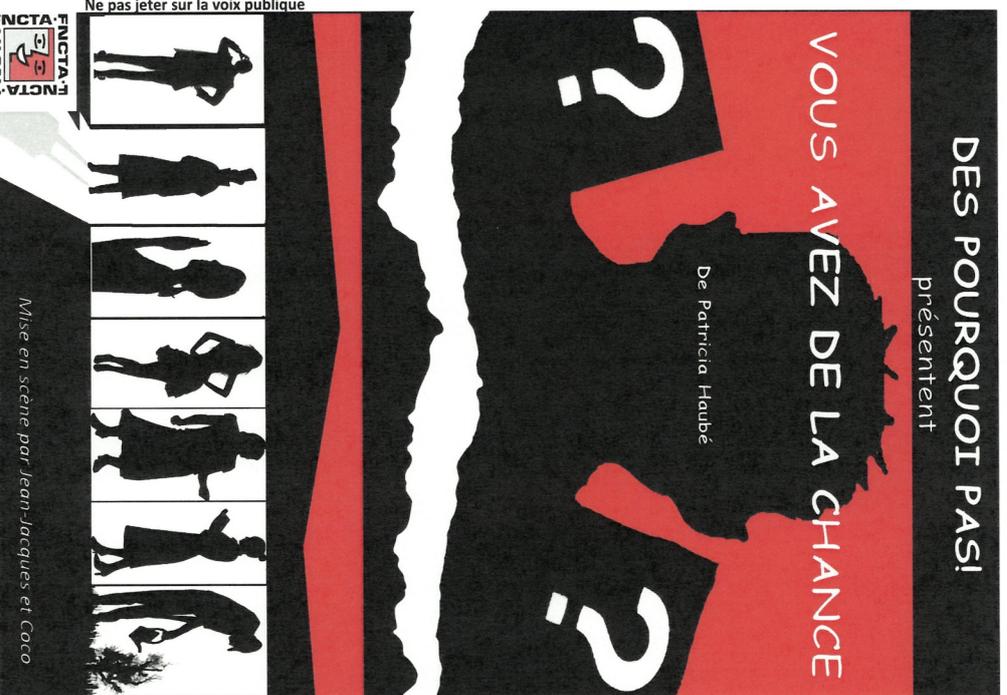
THEATRE A ESTANCARBON

Le Foyer Rural organise

Samedi 19 octobre 2024

Salle polyvalente à 20h30

Place de l'église



Entrée 10€

Gratuit -10 ans

Renseignements et réservations : 06 71 23 88 43

Collecte annuelle des ENCOMBRANTS du 18 > 29 novembre 2024



Inscriptions et renseignements :
Avant le 3 octobre 2024
En MAIRIE (Secteur d'Aurignac, de Boulogne-sur-Gesse, de L'Isle-en-Dodon, de Montréau, de Saint-Gaudens)



Déchets acceptés :

Objets VOLUMINEUX et NON DANGEREUX issus des ménages*
↳ Longueur ≥ 1,50 mètre x Longueur ≥ 0,50 mètre x hauteur ≥ 0,50 mètre

* vidés de leur contenu



Déchets refusés* :

- Petits objets < dimensions ci-dessus, seuls ou en lots (ex : lot de chaises)
- Télévisions et écrans divers (d'ordinateurs...)
- Déchets vitrés et / ou en verre (aquarium, menuiseries vitrées, miroirs...)
- Pneumatiques
- Gravats et déblais (tuiles, briques...)
- Cartons
- Déchets dangereux : Amiante (éverite...), cuves et bouteilles de GAZ, cuves à FIOUL non dépolluées par un professionnel,...
- Véhicules hors d'usage incluant les 2 roues
- Déchets fermentescibles : ordures ménagères, cadavres d'animaux, végétaux (tonte, branchages...)
- Déchets provenant des professionnels, dont bâches agricoles.

* liste non exhaustive

Présentation des déchets :

- Par l'utilisateur, la veille au soir de la collecte
- Lieu : sur la voie publique accessible par un véhicule super-lourd (Dimensions voie : L 1,8 m x l 3 m x h 4,10 m et si impasse, retournement possible avec espace public de 20 m de large) sans obstacle au-dessus (fil, branches, toit...)

Informations à mentionner à la mairie lors de l'inscription :

- La LISTE DÉTAILLÉE des types de déchets à collecter
- Préciser la présence éventuelle de CONGÉLATEURS et / ou RÉFRIGÉRATEURS** collectés spécifiquement lors d'un 2^{ème} passage (**petits modèles « top » refusés)
- L'ADRESSE du lieu de COLLECTE
- L'ADRESSE POSTALE, si elle est différente du lieu de collecte pour envoi du courrier de la (les) date(s) de ramassage (définie(s) après retour des 104 communes)

Informations complémentaires :

- 1 Règlement de collecte complet consultable en mairie & sur le site Internet coeurcoteaux-comminges.fr
- Informations techniques (ex : doute sur déchets) : Tél. 05 61 67 98 41



Avant de jeter, penser aux alternatives permettant le réemploi : réparation, don (associations locales, ressourceries, entourage...), troc, vente, etc.

Communauté de Communes Cœur & Côteaux du Comminges | 1 rue de la République | BP 72026 | 31808 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr

